

4.2.2 Commune de HERMANVILLE

Plus Hautes Eaux Connues : Crue prise en compte : décembre 1999

Nombre total de Déclaration d'Etat de Catastrophe naturelle : 5

Date (s) : décembre 1993, janvier 1995, décembre 1999, mai 2000 (2 fois : le 6 et le 7 au 11)

Autres inondations connues (indiquées lors des enquêtes) : mars 1947, août 1975, juin 1993

Crue de décembre 1999

Nombre de sinistrés :

- particuliers : 9
- artisans, commerçants :
- collectivités (voiries, bâtiments publics...) : église
- agriculteurs (bâtiment, matériel, cheptel) : une exploitation

Surface / part du territoire communal inondée : 25 ha / 5,3 %

La commune d'Hermanville s'étend de part et d'autre de la vallée de la Vienne. L'essentiel des habitations se concentre d'une part le long de la R.D. 127 à l'Ouest en bordure de la vallée et au débouché du vallon du Mont-Candon. Ce dernier constitue un axe privilégié des ruissellements, qui ont occasionné des sinistres sur des habitations. Ce secteur est le plus sensible du point de vue des inondations par ruissellements.

La crue du 26 décembre 1999 est considérée comme la plus importante sur cette commune. Les niveaux atteints dans la vallée dépassent largement ceux de la crue de janvier 1995.

11 habitations ont été inondées dont 2 essentiellement par les ruissellements issus des plateaux. Le principal sinistre communal est lié au débordement de la rivière et concerne l'église. L'état de catastrophe naturelle a été déclaré.

Déroulement de la crue

La Vienne est sortie de son lit vers 6H00 le 26 décembre 1999 au matin, et le maximum de la crue est survenu vers 11h00. Les débordements en fond de vallée ont été importants en particulier en amont de l'église où la route départementale crée un effet digue : les niveaux en amont du pont ont dépassé 1,50 m. Les ruissellements torrentiels issus des plateaux ont été considérables. Le vallon du Mont-Candon a été plus particulièrement actif en déversant des torrents boueux au travers de plusieurs propriétés avant de rejoindre le quartier en amont de l'église.

Impacts des inondations

Dans le vallon issu du Mont-Candon et à son débouché, plusieurs propriétés ont particulièrement souffert des effets des ruissellements torrentiels concentrés dans le vallon. Vers l'amont, la propriété Lambert (aval du passage de la RD 123) a été traversée par un flot d'eaux boueuses : l'habitation a été inondée par 60 cm et la propriété a particulièrement souffert. Plus en aval, l'exploitation agricole et la propriété Pylyser ont été inondées sans créer toutefois de dégâts importants (caves).

En aval immédiat, les eaux se sont écoulées dans un fossé, mais le gabarit limité et l'importance des ruissellements ont entraîné le débordement et l'inondation de deux habitations en bordure du fossé par 5 et 15 cm, et du sous-sol d'une troisième habitation. Au débouché du fossé aux abords de la rivière, une quatrième habitation, bien que située sur un perron d'un quarantaine de centimètres était inondée.

Dans le fond de la vallée, 5 habitations ainsi que l'église ont été sinistrées (10 à 60 cm d'eau). Vers l'amont, deux habitations situées au pied du versant ouest de la vallée au bord de la RD n°127 ont été inondées. Les ruissellements de versant ont amplifié les dégâts.

En amont immédiat de l'Eglise, une habitation isolée en fond de vallée a été sérieusement touchée (60 cm). L'église a été inondée par les débordements de la rivière, et présentait une hauteur d'eau de 70 cm. Il s'agissait de la quatrième fois où ce monument était inondé (1947, juin 1993, janvier 1995), mais aussi de mémoire l'inondation la plus importante.

Au point de rencontre entre la RD n°108 descendant du plateau ouest et la RD n°127 descendant la vallée, l'habitation Gaillard située entre le pied de versant et la route a été inondée par une soixantaine de centimètres.

En aval du pont de la RD 127, une habitation en rive droite a été également touchée (50 cm).

Les hauteurs d'eau en fond de vallée dépassaient le mètre en amont de l'église alors qu'elles étaient généralement inférieures ailleurs.

Vers l'aval, le cellier du moulin d'Hermanville attenant à l'habitation a été inondé (quelques centimètres), alors que l'habitation du moulin et celle en aval immédiat ont été épargnées, malgré les apports du thalweg à l'est immédiat.

La RD 127 était submergée par les eaux et impraticable sur un linéaire de 300 m entre la mairie et l'église. Elle était aussi inondée en deux secteurs à l'amont. La RD n°123 en direction de Bacqueville-en-Caux était inondée à la croisée du thalweg du Mont Candon.